

Le 3 novembre 2006

Madame Renée Poliquin
BAPE – Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Audiences publiques « Projet de prolongement de l'autoroute 73, Robert-Cliche,
entre Beauceville et Saint-Georges »

Monsieur le président,
Madame la commissaire,
Membres de l'équipe des ressources,

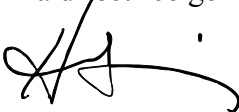
Le Centre de santé et de services sociaux de Beauce (CSSSB) et le Centre de réadaptation en alcoolisme, toxicomanie et dépendance (CRATCA) sont heureux d'avoir l'occasion de participer aux audiences et de faire part de leurs commentaires et observations à l'égard du projet de prolongement de l'autoroute 73, Robert Cliche, entre Beauceville et Saint-Georges.

Notre avis ne porte pas sur le tracé mais se veut davantage un plaidoyer pour que les travaux soient réalisés dans les meilleurs délais qui soient et ce, au nom de la sécurité et de la qualité de vie des beaucerons et usagers potentiels des services offerts par nos organisations. Bien sûr, nous ne négligeons pas l'aspect économique de ce projet, conscients que le niveau de vie des citoyens influence leur santé tant physique que mentale.

Dans le but de répondre à toutes interrogations que pourrait soulever le mémoire que nous vous déposons aujourd'hui, il nous apparaît essentiel de nous présenter aux audiences qui auront lieu à Saint-Georges les 7 et 8 novembre prochain et anticipons le plaisir de rencontrer les membres de la commission.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice générale,



Huguette Giroux
HG/sb
p. j. : (1)

PRÉSENTATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE BEAUCE

Le Centre de santé et de services sociaux de Beauce est un réseau local de services créé en juin 2004. Il est né de la fusion des centres locaux de services communautaires (CLSC) Beauce Centre et Beauce-Sartigan, du Centre de réadaptation en alcoolisme, toxicomanie et dépendance (CRATCA), du Centre d'hébergement et de soins de longue durée de Beauce (CHSLD), et du Centre hospitalier Beauce-Etchemin.

Le CSSSB regroupe 1900 employés, 165 médecins et des centaines de bénévoles qui oeuvrent dans 2 CLSC éclatés dans 5 sites différents, un CHSLD éclaté en 5 résidences pour 270 personnes hébergées et un hôpital de soins généraux et spécialisés qui compte 142 lits de courte durée.

Le CSSS de Beauce dessert une population de près de 70 000 personnes qui se répartit dans 26 municipalités distribuées sur un territoire de 2843 km², lequel représente les MRC Beauce-Sartigan et Robert-Cliche.

En vertu du principe de responsabilité populationnelle que lui a confié le ministre de la Santé et des Services sociaux, le CSSS de Beauce doit offrir des services de santé et des services sociaux et compléter cette offre de services par des ententes de services afin d'assurer l'accessibilité et la continuité des soins et services à la population beauceronne.

PRÉAMBULE

Le ministère des Transports propose de compléter le lien autoroutier entre la région de Québec et la ville de Saint-Georges entrepris au début des années 1970 afin d'assurer un lien interrégional entre ces deux agglomérations, de répondre à l'augmentation du débit de circulation sur la route 173 et de soutenir le développement économique de la Beauce.

Nous comprenons que l'échéancier de construction de l'autoroute est fonction de la date d'obtention du décret, de la possibilité de construire le tronçon en différentes phases et des disponibilités budgétaires du gouvernement.

Toutefois, nous nous faisons un devoir d'attirer votre attention sur certains éléments pour vous démontrer l'urgence que soit prolongée jusqu'à Saint-Georges l'autoroute 73, Robert-Cliche.

D'abord, nous vous rappelons que la région a tristement mérité la première ou la deuxième place selon les années pour les accidents en véhicules routiers pour l'ensemble du Québec. Il nous semble que le réseau routier pourrait être mis en cause. Dans une région frontalière comme la nôtre, l'absence de lien autoroutier est d'autant plus regrettable.

UNE OBLIGATION DE CONTINUITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ POUR LE CSSSB QUI DEVIENT UNE QUESTION DE SÉCURITÉ...

Comme vous l'avez reconnu, l'achalandage sur la route 173 ne cesse de croître. Automobilistes et camionneurs s'y suivent en chapelets, sur un tracé caractérisé par ses montées et descentes mais aussi par de nombreuses courbes. La route 173 étant bordée de résidences et commerces, les arrêts et ralentissements s'y multiplient. Dans ce contexte, la conduite appelle à la plus grande vigilance, surtout lorsque les conditions météorologiques ne sont pas favorables. En bordure de la rivière, le brouillard n'est pas inhabituel.

L'absence de transport en commun force en outre les jeunes à vouloir conduire en très bas âge. Dès l'âge de 16 ans, 80% des jeunes de la région entreprendraient d'ailleurs une démarche pour l'obtention d'un permis de conduire. L'inexpérience et parfois la témérité de ces jeunes conducteurs ajoute aux facteurs aggravants en ce qui a trait à la sécurité entre Beauceville et Saint-Georges.

- En 2004-2005, le CSSSB a accueilli à l'urgence 87 personnes suite à un accident routier. En 2005-2006, 74 accidentés ont été reçus pour un total de 161 en deux ans.

Les transferts de notre service d'urgence jusqu'à un autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux des régions de Chaudière-Appalaches et de Québec sont en outre fréquents. L'on comprendra les difficultés rencontrées par les véhicules d'urgence, compte tenu de la situation décrite précédemment.

- En 2004-2005, 161 patients ont été transférés de l'urgence de Saint-Georges vers un autre établissement du réseau tandis qu'on a dénombré 164 transferts en 2005-2006 pour un total de 325.

Il va sans dire que le temps de réponse des véhicules d'urgence pour le transport des malades ou accidentés est certainement affecté par la mauvaise qualité des infrastructures routières. Or, il est admis que la rapidité d'intervention influence positivement les chances de survie.

S'ajoutent à ces déplacements, ceux de patients qui ne transitent pas par l'urgence mais par d'autres unités et qui doivent être dirigés vers un autre établissement.

- En 2004-2005, 186 déplacements de ce type ont été enregistrés

contre 201 en 2005-2006 pour un total de 387.

En outre, les déplacements entre Saint-Georges et Beauceville, notamment entre le CH et le CHSLD se comptent en milliers.

- De 2004 à 2006, les données enregistrées témoignent de près de 5000 déplacements

Enfin, le CH de Saint-Georges ne dispensant pas de service tertiaire, il est fréquemment nécessaire que des patients hospitalisés soient déplacés vers Québec et Lévis pour recevoir notamment des services de cardiologie, pneumologie et gastro-entérologie.

- En 2004-2005, 441 déplacements aller-retour du genre ont été comptabilisés. En 2005-2006, on en a dénombré 475 pour un total de 916 en deux ans.

Nous comptons sur votre capacité à comprendre qu'un délai additionnel dans les déplacements se traduit en dépenses supplémentaires, qu'il s'agisse des honoraires de nos professionnels ou des coûts de transport proprement dits.

En plus des déplacements de la clientèle hospitalisée, nous soulignons que la population de notre territoire se déplace en grand nombre vers Québec et Lévis pour obtenir divers services, pas ou difficilement accessibles dans leur région d'origine. Sans s'attarder aux coûts que cela entraîne pour ces clients, nous nous permettons tout de même de souligner que le temps passé sur la route est autant de temps perdu pour les travailleurs et l'économie de la région, ou simplement auprès des leurs.

Considérant que les personnes âgées utilisent davantage les services du réseau de la santé, nous nous préoccupons en outre du sentiment d'insécurité que l'absence d'infrastructure routière convenable est susceptible de provoquer chez-eux. Plusieurs témoignent que *le voyage à faire pour accéder à Lévis ou Québec pour des services spécialisés est épuisant*. Cela n'est pas sans les décourager de recourir aux services. Pourtant, le Québec a choisi de donner à tous le même accès. Nous sommes tentés de retenir l'hypothèse qu'un meilleur réseau routier aurait pour effet qu'un plus grand nombre d'entre eux utiliseraient les services spécialisés recommandés par nos professionnels. Ainsi, notre requête s'inscrit dans un souci d'équité.

NOTRE MAIN D'ŒUVRE EN MOUVEMENT ET EN RECRUTEMENT

Notre CSSSB n'est pas considéré comme un centre en région éloignée et ne jouit donc pas des différentes mesures d'attractions mises en place par le Ministère.

Néanmoins, les professionnels qui se sont habitués aux milieux urbains au moment de leurs études sont difficiles à convaincre de venir chez-nous. La piètre qualité du réseau routier contribue à cette perception que *Saint-Georges est loin dans les terres*.

Le prolongement de l'autoroute 73 jusqu'à Saint-Georges pourrait constituer un avantage dans nos démarches de recrutement. Nous devons admettre que la tâche est difficile et que conséquemment, toute mesure facilitante est appréciée.

Je vous invite en outre à considérer le fait que, sur les 1952 travailleurs du CSSSB,

- près de 250 habitent au nord ou à l'ouest de St-Joseph
- près de 350 résidents à Notre-Dame des Pins, Saint-Simon les Mines, Beauceville, Saint-Alfred, Saint-François et Saint-Victor.

Nous ne pouvons présumer que tous convergent vers Saint-Georges mais il est clair que c'est le lot d'un grand nombre. Environ 2 emplois sur 3 offerts par le CSSSB s'y trouvent. A lui seul, l'hôpital, situé à Saint-Georges, regroupe 947 travailleurs.

CONCLUSION

Considérant que la santé est bien plus que l'absence de maladie et déterminé à jouer pleinement son rôle en ce qui a trait au bien-être de la population de son territoire, le CSSSB ne peut que vous presser de recommander fortement que soit réalisé sans délai les travaux de prolongement de l'autoroute 73 pour faciliter les déplacements entre Saint-Georges et Beauceville et, conséquemment, entre Saint-Georges et Québec.

L'amélioration des infrastructures demeure un élément important touchant les déterminants de la santé notamment pour la sécurité mais aussi en support au volet économique.

Nos gens ont fait preuve de beaucoup de patience. L'histoire a démontré leur force, leur débrouillardise et leur propension à faire seul et à demander peu. Le milieu fait preuve de dynamisme au niveau industriel mais les observateurs aguerris témoignent d'un contexte difficile notamment à cause de la pression asiatique. La menace pèse sur nos petites et moyennes entreprises et leurs travailleurs qui sont par le fait même exposés à l'anxiété sinon à la détresse. On admettra que le transport des marchandises demeure difficile à partir de Saint-Georges. Au nom de la santé et du bien-être, nous estimons avoir le devoir de vous demander d'intercéder en notre nom dans l'espoir que soit éliminé cet écueil. Nul effort ne doit être négligé pour traverser cette période que l'on qualifie de plus en plus de crise. D'autres interlocuteurs seront certainement plus éloquents en cette matière que nous sommes en mesure de l'être.

Nous joignons donc notre voix aux autres qui s'élèvent pour s'assurer que l'échéancier de réalisation de 2010 soit respecté. Toute initiative visant à le ramener même en de ça de cette période ne pourrait d'ailleurs qu'être encouragée.

Nous avons confiance en votre compréhension de la situation et somme assurés qu'ensemble, collectivement, nous pouvons faire beaucoup pour améliorer la vie de ceux pour qui, vous comme nous, travaillons.